



Droits d'un agent de sécurité, vis à vis de supporters ?

Par **Tibalt**, le **20/02/2008** à **11:14**

Bonjour,

Je suis président d'un groupe de supporters (Football), et nous sommes je crois harcelés par la sécurité du stade dans lequel nous exerçons notre passion.

Je souhaiterais vous poser quelques questions;

-> La sécurité a t-elle le droit de demander les numéros de plaques d'immatriculation de nos voitures personnelles lorsque nous effectuons des déplacements lors des matchs à l'extérieur de notre équipe fanion ?

-> La sécurité a t-elle le droit de demander nom et prénom de la personne qui détient le porte voix dans l'enceinte du stade, dans le but de la responsabiliser en cas de dérapage verbal ?

Ayant une réunion avec cette sécurité vendredi, pour aborder certains points, j'aimerais avoir matière à débattre grace à vos réponses.

Par avance, je vous remercie.

Cordialement,

Thibault